



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 05/03/2025
Reçu en préfecture le 05/03/2025
Publié le
ID : 029-212901615-20250303-DCM2025_1_7-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

EXCUSEE : Mme CARLIER Morgane

Secrétaire de séance : Mme Corinne MARTIN

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 19
DATE DE LA CONVOCATION : 25 FEVRIER 2025
DATE D'AFFICHAGE : 26 FEVRIER 2025

DCM N°2025-1-7

Objet : Aménagement du centre bourg : plan de financement prévisionnel et autorisation de solliciter les subventions

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

La Commune de Pleuven envisage de créer un accès pour la future maison médicale et le cabinet dentaire dans le prolongement des abords de la Salle Lannurien

Les travaux envisagés consistent à repenser l'accès à savoir l'entrée et la sortie ainsi que le stationnement de la salle Lannurien et une liaison douce, des travaux de signalétique et de reprise de voirie, déplacer des points de collecte des ordures ménagères et recyclables (colonnes enterrées) pour les recentrer au plus près du futur lotissement.

Les travaux de mise en accessibilité de l'Eglise St Mathurin consistent essentiellement à créer une rampe d'accès PMR avec une pente moins abrupte pour plus de sécurité.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Cabinet d'études	9 800.00 € HT
Travaux VRD	95 000.00 € HT
Aménagt colonnes apport volontaire	25 000.00 € HT
Accessibilité Eglise St mathurin	20 200.00 € HT

Total	150 000.00 € HT

Département (50%)	75 000 €	
DETR (20%)	30 000 €	
FDSR	14 000 €	Eglise St mathurin
Autofinancement	31 000 €	

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le

ID : 029-212901615-20250303-DCM2025_1_7-DE

**Le Conseil Municipal
A l'unanimité des présents**

- ✓ **Approuve le projet d'aménagement du centre bourg**
- ✓ **Approuve le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,**
- ✓ **Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre de la DETR,**
- ✓ **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la question, après avis des commissions concernées.**

Délibéré en date des jour, mois et an susdits,

Le Maire
David D'AMER
NERO

